

## Avis d'expulsion d'entrepreneur

Date: 31 septembre 2020

100-Secrets

Nom du projet:	0	
Nu. 100-Secrets:	0	
Numéro de référence du client:	0	
Adresse des travaux:	0	
Maître de l'ouvrage:	0	
Nom de l'entrepreneur:	100-Secrets	Responsable: Michel Gauthier
Demandé par:	100-Secrets	Responsable: Michel Gauthier

### Expulsion entrepreneur

- Vous êtes en retard dans l'échéancier.
- Vous n'êtes pas présent au chantier.
- Vous n'avez pas de matériaux.
- Vous n'exécutez pas les travaux.
- Vos travaux sont de mauvaise qualité.
- Vous n'avez pas de main d'œuvre.
- Vos équipements sont insuffisants.
- Vos équipements ne sont pas entretenus.
- Vos équipements ne sont pas conformes aux exigences.
- Vos équipements ne sont pas adaptés au travail.

Nos commentaires: Pour nous être en mesure de vous informer de vos sous-traitants. L'expulsion est définitive.

Vous pouvez venir ramasser vos outils et matériaux sur le chantier de notre surintendant de chantier ou de notre directeur. Si vous ne venez pas les ramasser, faute de quoi nous le ferons pour vous.

En ce qui concerne les matériaux, nous vous demandons de venir de votre propre compte pour fin d'exécution. Vous devez inclure vos profits et frais d'administration et de livraison. Vous ne pouvez pas nous en faire passer les frais.

Vous devez noter ce qui suit; nous ne sommes pas un employeur, advenant que cela plus dispendieux pour vous en matière de référence de prix.